



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnes âgées

Question écrite n° 56225

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur le formidable gisement d'emplois que représente le secteur de la prise en charge de la dépendance dans notre pays. Selon une étude menée par un professeur honoraire du CNAM de sa circonscription, le taux d'encadrement moyen, tous personnels confondus, dans les maisons de retraite est de 0,55 personne pour une personne âgée alors que chez nos voisins allemands, belges ou suisses, ce taux est de 1. La création d'une cinquième branche dépendance annoncée par le Gouvernement s'inscrit dans cette logique de prise en charge pérenne et de qualité de la perte d'autonomie grandissante liée aux maladies invalidantes et au vieillissement de la population. Il lui demande, dans ces conditions, sa position sur la hausse du taux d'encadrement dans les maisons de retraite afin de répondre à un double enjeu, celui de la création d'emplois (200 000 au niveau national) et la prise en charge complète et coordonnée des personnes âgées.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56225

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7393

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)